



ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Ludovic Ngatsé : « Le Congo a tout à gagner »

À quelques jours de la tenue, du 25 au 29 mai à Brazzaville, des 61es Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), le ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé, analyse avec la presse nationale les enjeux de ces assises et leurs

retombées pour le pays organisateur. « Si nous voyons à la fin ce que le Congo peut gagner de ces Assemblées, c'est colossal », a-t-il souligné évoquant « une grande vitrine où nous allons vendre l'image de notre pays et le présenter aux investisseurs et aux grands financiers du monde qui financent le développement ».

Page 3



CONGO

Accélération de la marche : sont-ils tous prêts ?

Dans cette avant-dernière séquence de notre dossier, découvrons ensemble onze nouvelles figures de l'équipe gouvernementale mise en place le 24 avril. En prime, la même question posée les 11 et 15 mai : sur le

chemin de « l'accélération de la marche vers le développement », avec qui le président de la République entend-il traduire son offre électorale en actes concrets ?

Pages 8-9

MŒURS

Publicité à tout va dans les marchés de Brazzaville



À Brazzaville, une race de nouveaux opérateurs est née et elle met le feu à tout pour se faire distinguer. Regardons !

Page 13

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Les entreprises appelées à saisir les opportunités de la Zlécaf

« Intégrer la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) ne signifie pas seulement ouvrir nos frontières commerciales, mais surtout préparer nos entreprises à être compétitives », a indiqué la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo, dans une déclaration du gouvernement à l'occasion de la Journée nationale du commerce et des affaires.

Page 5



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo donnant lecture de la déclaration du gouvernement/Adiac

SMIB 2026

La SNPC envoie dix athlètes en formation au Kenya

Pour mieux préparer la 21^e édition du semi-marathon international de Brazzaville (Smib) qui se tiendra le 14 août prochain, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), son sponsor officiel, a envoyé dix athlètes congolais à Eldoret, au Kenya, pour y suivre un stage pratique intensif.

Page 16



Les dix athlètes congolais envoyés en stage pratique au Kenya/Adiac

Éditorial

Opportunité à saisir

Page 2

ÉDITORIAL

Opportunité à saisir

Les micro, petites et moyennes entreprises jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, contribuant de manière significative à la croissance économique et à la réduction du chômage. Elles ont malheureusement du mal à obtenir des financements externes, que ce soit auprès des banques ou des marchés financiers, ce qui limite leur capacité d'autofinancement.

Représentant une part importante de l'emploi dans de nombreux pays où elles sont souvent les principaux moteurs de la création de nouveaux postes de travail, ces structures manquent d'accompagnement qui entrave leur croissance, compromet leur développement et leur compétitivité, en particulier dans un contexte économique difficile.

Un manque de soutien qui invite à étudier de nouveaux modèles et stratégies susceptibles de leur permettre de résister aux chocs et de jouer pleinement leur rôle de créateurs d'emploi attendus par des milliers des jeunes qui ne peuvent espérer intégrer la fonction publique. Pour les aider à gagner en compétitivité, l'Etat, garant des politiques en la matière, est appelé à offrir davantage de soutiens personnalisés dans les domaines où ces petites structures rencontrent des difficultés.

Le projet de Protection sociale et d'inclusion productive des jeunes au Congo-Brazzaville, financé par la Banque mondiale et le gouvernement vient à point nommé. Ciblent 22 000 ménages et 45 000 jeunes (18-35 ans) vulnérables dans plusieurs départements, il propose une formation professionnelle et un soutien à l'entrepreneuriat, avec des primes quotidiennes.

La campagne lancée sur le thème « Jeune, viens apprendre gratuitement un métier ou à devenir entrepreneur et bénéficier d'un financement » est une interpellation à cette couche sociale, la plus représentative du pays. Aux jeunes, porteurs de projets ou ceux ayant le don du commerce de saisir cette opportunité afin de s'occuper et penser à leur avenir.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉFENSE

Raymond Zéphirin Mboulou échange avec la chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis



Raymond Zéphirin Mboulou s'entretenant avec Amanda S. Jacobsen/Adiac

Amanda S. Jacobsen, chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo, a été reçue le 18 mai à Brazzaville par le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin

Mboulou. Au centre de leur rencontre, la coopération de défense entre les armées des deux pays.

« Nous avons discuté des exercices tels que « Obangame Express » que l'armée

américaine avait réalisés à Pointe-Noire, en collaboration avec la République du Congo. Nous avons discuté aussi de la fanfare américaine qui avait défilé lors de la célébration du 65e anniversaire de l'indépendance du Congo, l'année dernière, et également des évaluations de la garde côte américaine et notre collaboration militaire en matière de santé », a indiqué Amanda S. Jacobsen.

Elle a ajouté qu'elle a hâte de continuer à travailler avec le ministre Mboulou et son équipe à l'avenir.

« Nous avons discuté des exercices tels que « Obangame Express » que l'armée américaine avait réalisés à Pointe-Noire, en collaboration avec la République du Congo. Nous avons discuté aussi de la fanfare américaine qui avait défilé lors de la célébration du 65e anniversaire de l'indépendance du Congo, l'année dernière, et également des évaluations de la garde côte américaine et notre collaboration militaire en matière de santé »

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

INTERVIEW

Ludovic Ngatsé : « Le Congo a tout à gagner en accueillant les Assemblées annuelles de la BAD »

À quelques jours de la tenue, du 25 au 29 mai à Brazzaville, des 61es Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), couplées à la 52^e Assemblée du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement (FAD), le ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé, par ailleurs, président du Conseil des gouverneurs et gouverneur de cette institution bancaire pour la République du Congo, analyse avec la presse nationale les enjeux de ces assises et leurs retombées pour le pays organisateur.

Sur le thème des Assemblées annuelles : « Mobiliser le financement du développement de l'Afrique à grande échelle »

Ludovic Ngatsé (L.N.) : Les Assemblées annuelles de 2026, qui sont les premières du nouveau président de la BAD, le Dr Sidi Ould Tah, visent à promouvoir une meilleure mobilisation de ressources pour accélérer le développement de l'Afrique. Derrière cette thématique, le Congo a sa vision complémentaire qui est celle de « bâtir des infrastructures de transport et d'énergie résilientes et durables pour promouvoir l'intégration africaine ». L'Afrique doit disposer de plus de moyens pour mieux financer son développement.

Liens entre la BAD et le FAD

L.N. : Les Assemblées annuelles, de manière générale, traitent des questions statutaires. Par exemple, l'arrêt des comptes, le changement des statuts, de stratégie de la banque, les grandes politiques qui doivent être approuvées par les États qui sont les actionnaires. Mais il y a aussi le FAD qui est un fonds de développement en faveur des pays les moins avancés de l'Afrique. Il est essentiellement constitué de dons. Ce fonds a en quelque sorte un effet multiplicateur parce qu'il n'y a plus de crédits que l'on peut accorder à ces pays. Et le Congo, pour la première fois, sera contributeur à ce fonds à hauteur d'un million de dollars.

Où en sommes-nous avec les préparatifs et qu'entendons-nous par Assemblées annuelles ?

L.N. : La BAD est, avant tout, une société, une organisation. Dans les organisations, le fonctionnement normal est assuré par la direction générale, le contrôle régulier est généralement effectué par le conseil d'administration et l'approbation de la gestion, des stratégies et des modifications structurelles d'importance qui sont le fait de l'assemblée générale. Dans toutes les sociétés ordinaires, que ce soit une société anonyme, une société à responsabilité limitée, on a exactement la même structuration. Au niveau de la BAD, les Assemblées approuvent la gestion du conseil d'administration.

Quant aux préparatifs, ils avancent très bien, nous y sommes depuis quasiment neuf mois. Nous avons commencé avec les premières réunions préparatoires, nous en avons tenu trois avec la BAD, et toutes ont été sanctionnées par des mémorandums de constats positifs du respect par le Congo de ses engagements. Au jour d'aujourd'hui, on est quasiment à près de 90%.

Ce que le Congo gagne

L.N. : En économie, on parle de coût d'opportunité d'une dépense, c'est-à-dire ce qu'elle apporte par rapport au coût. Si nous voyons à la fin ce que le Congo peut gagner de ces assemblées, c'est colossal, parce que c'est d'abord une grande vitrine où nous allons vendre l'image de notre pays et le présenter aux investisseurs. Il faut savoir que les Assemblées annuelles concernent, certes, la BAD, mais c'est tous les grands financiers du monde entier qui financent le développement. Certains d'entre eux n'ont jamais mis pied à Brazzaville. Ce sera pour la première fois.

Le fait même de les voir venir chez nous, qu'ils nous donnent l'opportunité de présenter notre situation économique, de présenter nos projets, notre stratégie de développement, de les inviter à nous accompagner dans la réalisation de nos grands projets, est énormément important par rapport à ce que cela nous coûte. Mais par rapport à ce qu'on peut attendre, si nous avons aujourd'hui un partenaire qui nous permet de réaliser le pont route-rail pour traverser le fleuve Congo, si nous avons des investisseurs dans le chemin de fer, dans les mines, dans l'agriculture, dans les projets environnementaux touristiques, dans tous les domaines de l'industrie, c'est multiplicateur pour l'amélioration de la situation globale du pays et, surtout, de la jeunesse.

C'est un événement qui a été décidé depuis près de cinq ans. Le Congo a candidaté depuis 2018 et la décision a été prise en 2022. Donc, un grand pays comme le Congo ne va pas se dérober. En plus, nous parlons des difficultés, mais nous n'allons pas nous comparer aux autres. Nous n'avons pas une situation aussi catastrophique qu'on peut l'imaginer. On a un taux de croissance qui est, à fin 2025, de 4,4% selon le Comité national économique et financier. Nous attendons les chiffres définitifs de l'Institut national de la statistique, de la Banque mondiale et de tous nos partenaires pour confirmer ce taux, c'est énorme. Sur les dix dernières années, c'est le taux de croissance le plus important. Bien sûr que le ressenti n'est pas peut-être celui que l'on aurait espéré, parce que nous avons des difficultés financières malgré tout, mais la situation économique de base est bonne.

Pour conclure sur ce volet, le Congo a tout à gagner en accueillant ces Assemblées annuelles. C'est le moyen de montrer que tout ce qui a été fait ces vingt dernières an-

nées a été positif. Nous avons des infrastructures qui sont parmi les meilleures en Afrique centrale, nous avons une jeunesse dynamique, un pays en paix, stable, respectant les échéances électorales conformément à la Constitution. Nous sommes un pays qui peut accueillir tous ces gens sans crainte, un pays rassurant à la tête duquel nous avons un panafricaniste, un homme digne de confiance qu'est le président de la République.

Respecter les engagements

L.N. : Aujourd'hui, la politique que nous menons avec nos partenaires a plus ou moins changé. Désormais nous levons des financements pour d'abord financer leur quote part dans les projets retenus, sans que cela oblige nécessairement le Congo à avancer de l'argent à titre personnel sur ses comptes. Il peut y avoir des co-financements, mais avec d'autres partenaires... Pour l'essentiel, nous allons surtout travailler sur des projets qui vont attirer les partenaires privés afin de mettre en place des contrats ou des concessions. Ce sont ces choses que nous allons privilégier dans le cadre notamment du prochain Plan national de développement, parce que nous savons bien que l'endettement de l'État n'est pas élastique.

Par ailleurs, nous prévoyons de faire notre propre mue en mettant en place des réformes, des transformations structurelles de notre économie qui visent à mobiliser plus de ressources intérieures, à mieux participer à ces opérations de financement. Dans le programme de société du président de la République, il parle de mobiliser 5 000 milliards FCFA. Les 5 000 milliards, ce n'est pas que de la dette, ce sera nous-mêmes, nous digitalisons, mobilisons mieux nos impôts. Concernant le pétrole, nous travaillons sur les contrats pour que la part de l'État soit mieux mobilisée pour permettre de financer tous ces projets.

Le défi des conventions d'établissement

L.N. : Il y a aussi toutes ces réformes liées à l'environnement économique, notamment les conventions d'établissement. Il y a un projet de loi qui est quasiment à la porte du Conseil de cabinet, il est déjà prêt. Nous avons travaillé avec la Banque mondiale et le secteur privé pour mettre en place ce nouveau cadre de gestion du financement de l'investissement, qui est un cadre attractif, mais exigeant. Parce que nous avons constaté qu'il y avait beaucoup d'abus et de détournements de l'objet même des conven-



tions, qui devenaient des espèces de portes ouvertes pour financer les... La nouvelle réglementation va mettre fin à cela, parce que, non seulement c'est restrictif, mais aussi nous menons de nouvelles conditions pour contrôler.

Au 30 juin 2025, le portefeuille actif de la BAD au Congo comprenait quand même neuf opérations, toutes souveraines, pour un engagement total d'environ 171,8 millions d'unités de compte, soit environ 223,3 millions de dollars.

C'est quoi un monde fragmenté ?

L.N. : Malheureusement, les temps qui nous caractérisent aujourd'hui sont marqués par cette fragmentation, notamment le repli sur soi de grands pays qui ont drastiquement réduit ce qu'on appelle l'aide au développement, c'est-à-dire les financements qu'ils apportent à l'Afrique. Et donc, l'Afrique doit se prendre en charge et doit mobiliser ses propres ressources pour aller vers l'international, pour compléter. Ce qui se faisait jusque-là, c'est qu'on n'a pas donné assez de priorités à ce qu'on peut faire nous-mêmes. Et le nouveau business model de la BAD vise notamment à mettre en place une nouvelle architecture financière pour l'Afrique qui va mieux mobiliser l'épargne africaine. Et sur les besoins, en termes d'infrastructures de l'Afrique, évaluées à plus de 100 milliards de dollars par an, il est parfaitement possible qu'on arrive aux trois-quarts avec nos propres ressources si nous arrivons à les mobiliser.

Donc, c'est une question de gestion, de stratégie, d'implication et de mobilisation de nos propres ressources. Bien sûr que des pays comme le Congo n'ont pas attendu tout cela pour faire mieux. Notre zone Afrique centrale a mis en place depuis aujourd'hui huit ans ce qu'on appelle le marché financier sous-régional qui permet aux économies de mieux se financer, même si, très rapidement, nous constatons qu'il n'est pas très profond. Mais il est là et nous pouvons encore faire mieux. Parce qu'aujourd'hui, moins de 20% des Africains ont un compte bancaire, ce qui veut dire qu'on manipule beaucoup de cash, beaucoup de trésorerie reste dans les sacs à la maison, alors que si cet argent était en banque, il contribuerait mieux à l'économie. Et la question, c'est de travailler sur notre modèle économique pour qu'il permette une meilleure mobilisation de nos ressources pour financer notre développement. C'est vraiment cela, l'objectif.

Les réformes de l'architecture financière mondiale

L.N. : Au niveau mondial, nous savons qu'avec tous les mouvements que vous connaissez, il n'y a aucune volonté d'accompagner l'Afrique en quoi que ce soit. C'est pour cela que, constat fait à l'entrée en fonction du nouveau président, l'Afrique pense qu'elle doit changer sa propre architecture financière. Si maintenant, le monde constate que l'Afrique bouge et qu'il veut bouger avec l'Afrique, tant mieux. Mais avec notre propre architecture financière, nous pourrions largement faire mieux.

Il y a des fonds oisifs qui ne sont pas remis dans le circuit économique qu'on peut mieux mobiliser pour financer notre développement. Bien sûr, nous aurons toujours besoin des autres, parce que eux aussi dégagent des excédents de financement qu'ils veulent placer. Il n'y a pas meilleur rendement aujourd'hui en termes de rentabilité d'investissement qu'offre l'Afrique. C'est vrai qu'il y a des risques, nos pays connaissent les difficultés de guerres civiles, de famine et autres. Donc, tout cela, ce sont des risques. Mais au total, l'Afrique offre quand même une meilleure rentabilité d'investissements que le reste du monde. Si nous gérons mieux nos économies, si nous offrons plus de possibilités pour un placement meilleur des flux oisifs au niveau mondial, nous allons attirer tous ces investissements et cela va se refléter dans le rythme de développement de l'Afrique.

L'un des objectifs de la BAD est d'avoir une banque de financement des infrastructures. Vous verrez, lors des assemblées de Brazzaville, qu'il sera lancé de grandes initiatives concernant cet aspect. La BAD va laisser les petits projets aux banques de développement régionales. Elle va se consacrer aux projets transformateurs de l'Afrique.

Et pour conclure

L.N. : Ces Assemblées tombent très bien pour le Congo, parce que nous sommes au début d'un quinquennat. Qui dit début d'un quinquennat veut dire un nouveau PND, un nouveau projet de société. Pour celui-ci, nous avons même une nouvelle vision qui est celle de Congo 2063 que le président de la République a rappelée dans son discours d'investiture. Dans ce projet, nous allons savoir ce que sera le Congo dans 10, 30 et dans presque 40 ans. Le prochain PND sera le premier héritage de cette vision qui est un plan stratégique de développement à moyen et long terme.

Les Dépêches de Brazzaville

COMMERCE ET AFFAIRES

Mieux préparer l'entrée du Congo dans la Zlécaf

Dans la déclaration du gouvernement relative à la Journée nationale du commerce et des affaires, la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Jacqueline Lydia Mikolo, a évoqué la nécessité de préparer les entreprises congolaises à être plus compétitives pour réussir l'entrée du pays dans ce marché continental.

Le Congo célèbre, le 20 mai de chaque année, la Journée nationale du commerce et des affaires. Pour 2026, un accent particulier est mis sur la Zlécaf comme l'indique le thème : « Les enjeux et défis de la mise en œuvre de la Zlécaf à l'horizon 2030 pour la République du Congo ».

« La mise en œuvre effective de la Zlécaf d'ici à 2030 constitue un défi collectif et une priorité nationale. Intégrer la Zlécaf ne signifie pas seulement ouvrir nos frontières commerciales. Cela signifie surtout préparer nos entreprises à être plus compétitives. Nous devons produire davantage et produire mieux », a indiqué la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo. Ce qui implique, a-t-elle poursuivi, le renforcement des capacités productives, la modernisation des entreprises, l'amélioration de la qualité des produits ; la maîtrise des chaînes d'approvisionnement; l'accès aux normes et certifications internationales

et le développement d'une véritable culture de compétitivité. « Le gouvernement entend accompagner les entreprises nationales dans leur mise à niveau afin qu'elles puissent saisir pleinement les opportunités offertes par le marché africain en favorisant l'émergence des champions nationaux capables de transformer notre pays en acteur majeur du commerce régional et continental », a expliqué la ministre.

Des orientations

Dans le cadre de la modernisation du commerce, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a relevé les orientations que le gouvernement a reçues du président de la République. Il s'agit notamment de promouvoir la libre circulation des marchandises sur l'ensemble du territoire national, d'améliorer les infrastructures routières et logistiques afin de faciliter l'acheminement des produits agricoles et industriels. Il est également question d'encourager les investissements privés dans le transport et la logistique,

de supprimer les barrières non légales qui freinent les échanges commerciaux, de moderniser les marchés et les circuits de distribution, de renforcer les contrôles qualité et la protection des consommateurs et d'adapter la législation commerciale aux réalités économiques contemporaines.

Des actions

Pour ce faire, une commission juridique vient d'être mise en place pour réviser l'ensemble de la législation commerciale nationale en tenant compte des dispositions de l'Ohada, des nouvelles pratiques commerciales et des exigences liées au commerce électronique et à l'économie numérique.

Il est prévu, par ailleurs, l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur le commerce, la mise en place d'un code national du commerce harmonisé ainsi que la simplification des procédures d'installation et d'exercice des petits commerçants sur l'ensemble du territoire national. Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, cette feuille de route de-



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo donnant lecture de la déclaration du gouvernement / Adiac
vra permettre au Congo d'abord, avec méthode et ambition, l'échéance de 2030 marquant l'entrée effective du Congo dans le marché continental africain.

Engagement collectif

L'entrée dans la Zlécaf est un défi collectif. « C'est ensemble : pouvoirs publics, secteur privé, société civile et consommateurs que nous construirons une économie plus forte, plus

compétitive et plus prospère. Je vous invite donc à vous mobiliser, à participer activement aux concertations nationales et à préparer, avec responsabilité et détermination, l'entrée du Congo dans cette nouvelle ère du commerce africain », a déclaré la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Christian Aboké Ndza a pris ses fonctions de directeur de cabinet

Nommé directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Christian Aboké Ndza, qui a récemment pris ses fonctions après la passation de consignes avec son prédécesseur, Roland Bienvenu Bikoumou, a appelé les cadres et agents du ministère à l'unité pour le bon rayonnement de la diplomatie congolaise.

« J'arrive, non pas par ma volonté, mais par la volonté de son excellence, monsieur le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger qui a bien voulu que je vienne à ses côtés pour l'accompagner dans la réalisation de ses missions », a lâché l'ancien directeur de cabinet du ministre d'Etat en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, de 2021 à 2026. Administrateur en chef des SAF de 11e échelon, Christian Aboké Ndza a également occupé les fonctions de directeur de cabinet au ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire de 2017 à 2021. S'adressant aux cadres et agents du ministère en charge des Affaires étrangères, il a rappelé que la mission du directeur de cabinet est d'organiser, d'orienter, de coordonner et de suivre le fonctionnement de la maison au nom du ministre. « Seul, il ne peut pas le faire, il le fait avec l'ensemble des



cadres et agents du ministère. Il nous faut déjà partir d'un principe, celui de savoir qu'ici nous sommes un corps humain, avec des organes,

chacun dans son fonctionnement, dans ses missions. Ici, c'est la maison diplomatique. Je vous invite tous à considérer que rien ne pourra avancer,

a-t-il exhorté. Il a souligné l'obligation d'accompagner le ministre Constant Serges Bounda dans la réalisation des missions lui assignées par le président de la République.

Passant le témoin à son successeur, le directeur de cabinet sortant, Roland Bienvenu Bikoumou, lui a souhaité tout le meilleur possible et lui a assuré de sa disponibilité quant à l'accompagner. « Je connais le directeur de cabinet depuis belle lurette. Nous avons travaillé sur beaucoup de sujets aussi ensemble. Je ne peux que vous souhaiter tout le meilleur possible. Je sais que chacun d'entre vous va être à ses côtés pour le soutenir dans cette fonction qui est délicate », a-t-il indiqué.

Notons que la cérémonie de passation de service a été supervisée par l'inspecteur général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Jacques Elie Kiala.

Parfait Wilfried Douniama

REBOISEMENT

Le SNR face aux défis de la préservation du couvert forestier

Le comité de gestion du Service national de reboisement (SNR), tenu le 15 mai à Brazzaville, a examiné les défis administratifs, financiers et fonciers auxquels fait face l'établissement public. Les échanges ont également permis de rappeler le rôle stratégique du SNR dans la lutte contre les changements climatiques et la restauration du couvert forestier au Congo.

La 33^e session du comité de gestion du SNR a réuni des administrateurs, responsables techniques, partenaires institutionnels ainsi que des cadres du ministère de l'Économie forestière. Les participants ont évalué le fonctionnement de la structure et examiné les perspectives stratégiques. Ils ont formulé plusieurs recommandations destinées à améliorer sa gouvernance, insistant sur la nécessité d'améliorer la qualité des documents administratifs, comptables et budgétaires produits par le SNR; la formation des agents en matière de gestion financière et comptable; le développement d'une collaboration plus étroite avec les directions techniques du ministère de l'Économie forestière ainsi qu'avec les instituts de recherche.

La question foncière a également été abordée par le comité de gestion du SNR. Les membres du comité ont appelé à poursuivre les efforts de sécurisation des espaces relevant du patrimoine de la structure, confrontés à des occupations anarchiques. Ils ont aussi plaidé pour la consolidation des mécanismes de mobilisation des financements innovants ainsi



Les membres du comité de gestion à l'ouverture des travaux/Adiac

que des partenariats techniques et financiers, tout comme pour un renforcement de la visibilité institutionnelle du SNR aux plans national et international.

S'adressant aux membres du comité, le directeur de cabinet de la ministre de l'Économie forestière,

Guy Saturnin Tsetsa, a replacé cette rencontre dans le contexte des engagements climatiques du Congo. « Le SNR contribue à la réduction de la déforestation, à la conservation de la biodiversité, à l'amélioration de la fertilité des sols et à la création d'emplois

durables », a-t-il affirmé, mettant également en avant les revenus potentiels liés aux crédits carbone et à la valorisation des produits forestiers et agricoles issus des plantations.

Les missions du SNR couvrent notamment la réalisation des

plantations forestières, l'assistance technique aux promoteurs privés et aux communautés, la production et la distribution des semences, la recherche-développement ainsi que la promotion du boisement populaire à travers la Journée nationale de l'arbre. Selon le directeur du SNR, Ildevert Madel Mounkala Mabanza, la tenue de cette session répondait aux exigences de la loi encadrant les établissements publics administratifs, qui impose aux gestionnaires de rendre compte de leur gestion à travers les organes de délibération.

La rencontre a permis, a-t-il souligné, d'examiner les difficultés liées au foncier et de valider le Programme de travail et budget annuel 2026. « Aujourd'hui, la question foncière pose énormément de problèmes au SNR, notamment l'occupation anarchique des sites abritant des infrastructures comme les pépinières », a déclaré Ildevert Madel Mounkala Mabanza. Il a évoqué le cas de la pépinière de Brazzaville, objet d'un litige ayant conduit à des tentatives de déguerpissement.

Fiacre Kombo

L'ENTREPRENEURIAT AU CONGO

D'un réflexe de survie à une stratégie nationale de transformation

Pendant longtemps, en République du Congo, l'entrepreneuriat a été perçu comme une alternative. Une voie secondaire. Parfois même comme le choix de ceux qui n'avaient pas trouvé leur place dans l'emploi classique.

Cette lecture est aujourd'hui dépassée. L'entrepreneuriat n'est plus une option marginale. Il devient progressivement une nécessité économique, sociale et stratégique. La récente création d'un Ministère de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat et de la Formation Qualifiante marque d'ailleurs une évolution institutionnelle importante : le Congo reconnaît officiellement que l'avenir économique du pays dépendra aussi de sa capacité à produire des entrepreneurs structurés, compétitifs et créateurs de valeur. Mais une question demeure : Sommes-nous en train de construire une nation d'entrepreneurs, ou simplement d'encourager une génération à se débrouiller seule ? La nuance est fondamentale.

Un potentiel entrepreneurial réel : le Congo dispose d'atouts considérables comme ; une jeunesse ambitieuse, des femmes entreprenantes, des besoins immenses dans des secteurs

encore peu structurés (agriculture, transformation locale, commerce, numérique, artisanat, tourisme, services, éducation privée, industrie légère). Partout, des Congolais créent, innove, tentent, produisent et vendent. Le potentiel est là, le désir d'entreprendre est réel, mais le potentiel seul ne crée pas une économie entrepreneuriale solide.

Le vrai problème : nous avons des entrepreneurs courageux, mais peu d'entreprises structurées

C'est ici que se situe le cœur du défi. Au Congo, beaucoup entreprennent, mais trop peu bâtissent des entreprises durables. Qu'est ce qui justifie cette faiblesse ? C'est parce que l'entrepreneuriat reste encore largement confronté à cinq (05) obstacles majeurs :

1. Le manque de formation entrepreneuriale réelle : avoir



une idée n'est pas savoir entreprendre ; entreprendre exige la vision, la discipline financière, la compréhension du marché, la capacité commerciale, la gestion, le leadership ainsi que la résilience. L'entrepreneur se forme, il ne naît pas uniquement avec une ambition.

2. L'accès difficile au financement : le financement reste l'un des principaux freins. Mais au-delà du capital, il manque

surtout des projets bancaables, une culture de préparation financière, des mécanismes adaptés aux petites entreprises, des dispositifs d'amorçage.

3. La faible structuration de l'accompagnement : créer une entreprise ne devrait pas être un parcours solitaire. Le pays a besoin d'incubateurs, de mentors, de coaches, de réseaux d'affaires, de plateformes d'accès au marché ainsi que de mécanismes de suivi.

4. La confusion entre activité et entreprise : vendre n'est pas forcément entreprendre. Une activité génère un revenu, une entreprise crée un système, une marque, une équipe, une croissance, un impact économique ; le passage de l'un à l'autre est crucial.

5. Une culture du court terme : l'entrepreneuriat demande du temps, construire durablement vaut mieux que chercher un gain immédiat. Enfin, le Congo doit développer une culture de bâtisseurs.

Le tournant historique : la création d'un ministère dédié est un

signal fort, mais la réussite dépendra d'une chose : passer du discours à l'écosystème, former, accompagner, financer, structurer, connecter aux marchés, créer une culture entrepreneuriale nationale.

Ma conviction : je crois profondément que la République du Congo peut devenir une terre d'entrepreneurs, mais pas d'entrepreneurs de survie. Nous croyons aux « entrepreneurs bâtisseurs », des entrepreneurs capables de transformer localement, d'employer, d'innover, d'exporter et de participer activement à la prospérité nationale : créer une entreprise ne doit plus être un acte de nécessité. Cela doit devenir un acte de construction économique nationale.

Le Congo a le talent. Il est temps de lui donner le cadre.

Dr Mélodie Précilia BOUEYA

Business Coach, Experte en Entrepreneuriat et Intelligence des Affaires | Directrice Générale World Winner Academy

STATISTIQUES

Arrimer les pays de la Cémac aux nouveaux standards communautaires

A l'occasion de la 12e session du Comité sous-régional de la statistique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et de la deuxième réunion du comité de pilotage du projet Hiswaca, tenues les 15 et 16 mai à Brazzaville, les experts des six États membres ont validé plusieurs outils méthodologiques destinés à harmoniser les pratiques statistiques, renforcer le partage des données et améliorer la production d'indicateurs fiables au service des politiques publiques.

Les travaux de la douzième session du Comité sous-régional de la statistique de la Cémac, couplés à la deuxième réunion du comité de pilotage du projet Hiswaca, se sont achevés dans la capitale congolaise après deux jours d'échanges consacrés à la modernisation des systèmes statistiques de la sous-région. La rencontre a mobilisé une cinquantaine de participants, parmi lesquels les directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique (INS) des six États membres de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), des experts des institutions communautaires ainsi que des partenaires techniques et financiers internationaux. Les experts ont notamment validé le guide méthodologique renouvelé de l'Indice harmonisé des prix à la consommation-Cémac. Ce document actualise le cadre de référence pour la production des statistiques sur l'inflation dans les pays de la sous-région, en tenant compte des évolutions économiques et des nouveaux



Les parties prenantes aux travaux sur les statistiques au niveau sous-régional/Adiac

comportements de consommation des ménages. Les participants ont également adopté le manuel de référence des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans les pays de la Cémac. Parmi les autres documents examinés figurent le guide pratique harmonisé de recensement de la population dans l'espace Cémac ainsi que la convention de partage et d'échange de données statistiques entre les INS et la Commission de la Cémac.

Réagissant à l'issue des travaux, le directeur général de l'INS Congo, Stève Bertrand Mboko Ibara, a souligné que son pays s'est conformé aux directives communautaires en matière de production régulière des statistiques. Selon lui, les travaux avaient pour objectif principal d'encadrer les grandes opérations statistiques dans la sous-région. « Il existe au niveau des Nations unies un document-cadre intitulé "Principes et recommandations des recensements", mais

les pays membres de la Cémac ont estimé nécessaire d'adapter cet outil aux réalités et aux particularités de l'Afrique centrale », a-t-il expliqué.

De son côté, le commissaire de la Cémac chargé des politiques économiques, monétaires et financières, Nicolas Beyeme Nguema, a annoncé que les documents validés seront soumis au prochain Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale pour adoption officielle. Il a insisté sur

l'importance stratégique des données statistiques dans le processus d'intégration régionale, tout en relevant les préoccupations exprimées par les États membres concernant la confidentialité, la sécurité et la traçabilité des données sensibles. « L'opérationnalisation de la plateforme Stat-Cémac devra répondre aux exigences de centralisation, de sécurisation et de valorisation des données stratégiques communautaires », a-t-il déclaré.

Fiacre Kombo

TRIBUNE LIBRE

Congo : choisir l'angle moral du développement

À chaque cycle de réformes, la République du Congo repose la même équation : comment transformer un potentiel incontestable en prospérité tangible ? Les diagnostics s'accumulent : diversification économique, gouvernance, attractivité, infrastructures, et pourtant, les résultats demeurent en deçà des attentes. À force de chercher des solutions exclusivement techniques, nous contournons peut-être l'essentiel : l'angle moral du développement.

Il ne s'agit pas ici de morale abstraite, encore moins de sermon. Il s'agit d'un fait politique : aucune politique publique ne prospère durablement dans un environnement où la règle est contournée, où l'effort est relativisé et où la responsabilité individuelle se dilue. L'économie n'est pas un système autonome ; elle est le reflet d'un comportement collectif.

Une lecture inattendue du psaume 128 permet d'éclairer ce point avec une étonnante modernité. « Tu jouiras du travail de tes mains », dit le texte. Cette phrase, à elle seule, devrait être un principe de gouvernance. Elle oppose frontale-

ment deux modèles : celui de la rente et celui de la production. Le premier nourrit l'attente, le second construit la dignité.

Or, le Congo reste prisonnier d'une culture de la redistribution, héritée de son économie extractive et renforcée par la centralité de l'État. Cette culture a produit des réflexes : attendre plutôt qu'initier, solliciter plutôt qu'innover, consommer plutôt que créer. Tant que ces réflexes ne seront pas corrigés, aucune réforme structurelle ne produira pleinement ses effets.

Il faut donc oser poser une question dérangeante : le problème du Congo est-il seulement économique, ou est-il d'abord comportemental ?

La réponse engage tout le monde. L'État, bien sûr, qui doit incarner l'exemplarité, garantir la justice et récompenser le mérite. Mais aussi les citoyens, les élites administratives, économiques et intellectuelles, dont les pratiques quotidiennes façonnent le climat national. La corruption, par exemple, n'est pas seulement une défaillance institutionnelle ; elle est une

rupture du contrat moral qui lie l'individu à la communauté.

Dans cette perspective, le développement ne peut plus être pensé uniquement comme un ensemble de projets ou de financements. Il doit être compris comme une transformation des comportements. Valoriser le travail bien fait, sanctionner les dérives, restaurer la confiance, réhabiliter la parole donnée : ces éléments, souvent relégués au second plan, constituent en réalité le socle invisible de toute prospérité durable.

La rigueur morale ne remplace pas le plan de développement. Il propose une logique : celle d'un ordre où la discipline personnelle précède la réussite collective. Une nation ne se développe pas uniquement par ce qu'elle possède, mais par la manière dont elle se comporte.

Le Congo dispose des ressources. Il lui reste à consolider les fondations.

Et si, pour une fois, la réforme la plus urgente n'était pas budgétaire, mais intérieure ?

Emmanuel Mbengué

CONGO

Accélération de la marche: sont-ils tous prêts?

Dans cette avant-dernière séquence de notre dossier, découvrons ensemble onze nouvelles figures de l'équipe gouvernementale mise en place le 24 avril. En prime, la même question posée les 11 et 15 mai : sur le chemin de « l'accélération de la marche vers le développement », avec qui le président de la République entend-il traduire son offre électorale en actes concrets ?

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas : étrangler la précarité



Qu'est-ce que la sécurité sociale ? La réponse à cette question est donnée par la titulaire du poste dans le propos qu'elle a tenu le jour de sa prise de fonction, le 28 avril. Pour Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, il est impérieux d'ériger une digue « contre les chocs de la vie, la pauvreté, le chômage » et toutes les pénibilités qui s'en suivent. À deux reprises ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, puis ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, avec un intérim additionnel aux Finances, pour la technicienne des dossiers qu'elle est, on peut dire au vu de cette entrée en matière que sa reconversion pour un secteur où la solidarité et la justice sociale sont la règle s'est faite sans a priori. Attendons de la voir à l'œuvre.

Josué Rodrigue Nguonimba : le triptyque terre-air-mer



Par quel bout Josué Rodrigue Nguonimba va-t-il prendre les rênes de son vaste département ministériel ? Les regards se tournent logiquement vers le rail. Le président de la République a comme on le sait inscrit la réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) sur la liste des priorités de son quinquennat. Si ce chantier démarre dans les délais, les jeunes en quête de débouchés trouveront de quoi s'occuper. Ne parlons pas de l'effet d'entraînement du CFCO sur

l'économie congolaise. Dans le même ordre d'idées, ajoutons qu'un réseau routier rénové et bien entretenu, des lignes aériennes et maritimes mieux exploitées et débarrassées des prédatations dénoncées plus ou moins clairement depuis toujours, peuvent apporter un ballon d'oxygène à la recette publique. Le nouveau patron des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande ne devra pas décevoir sur cet objectif.

Aimé Ange Wilfrid Bininga : deux poids, une mesure

Sur la liste de la jeune « garde » des ministres nommés en 2016, Aimé Ange Wilfrid Bininga est de ceux



dont la continuité s'est bonifiée. D'abord ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État puis depuis lors Garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, il officie dans un domaine où l'on ne tire que rarement satisfaction tant les questions touchant à la vie, à l'agir des êtres humains et à la rigueur de la loi sont complexes. Le tout est de veiller à ce que la balance ne penche pas d'un côté, là où elle devrait se tenir bien équilibrée. Et, bien sûr, faire en sorte que ceux et celles qui sont appelés à délibérer en matière de droit gardent en tête qu'ils rendent la justice pour l'intérêt général car l'État protecteur a beau être dur, il doit être infailliblement juste.

Jacqueline Lydia Mikolo : au-delà de remplir le panier

Commerce, Approvisionnements, Consommation. Le moins que l'on puisse dire est que nul ne se sent en sécurité si l'aliment qu'il achète dans un magasin de proximité pour garnir son assiette à l'heure du repas est de mauvaise qualité. En même temps, le périmètre de contrôle des denrées alimentaires



vendues à la population dépasse les seuls marchés et commerces de la ville où l'on habite pour s'étendre aux frontalières. Les contrôles exercés lors des transactions frontalières permettent de lutter contre les produits illicites et de préserver la santé publique. Jacqueline Lydia Mikolo a promis de définir ses priorités dans le cadre de ses nouvelles fonctions ministérielles. En charge également de la Zone de libre-échange continentale africaine, elle notera en bonne place qu'à ce rendez-vous majeur de l'Afrique avec elle-même fixé à l'horizon 2030, le mérite en reviendra aux États dotés d'un sens aigu de la performance en matière de produits destinés à l'exportation. Mettons-nous au travail !

Denis Christel Sassou N'Gusso : prospecter, proposer, soutenir

À l'international, dans ce que l'on peut appeler la diplomatie économique, la voix du Congo est conduite par Denis Christel Sassou N'Gusso. Le poste qu'il occupe est l'un des plus récents dans l'architecture gouvernementale du pays puisqu'il n'est créé qu'en



mai 2021. C'est donc une expérience collective à bâtir dans un domaine où sa mission consiste, entre autres, à établir des contacts avec l'extérieur, attirer les investisseurs, appuyer l'expertise nationale, l'État devant engager les réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires. La conclusion de partenariats public-privés est promordiale pour soutenir la diversification de l'économie. Les nombreux jalons posés ces dernières années méritent d'être consolidés au profit du Congo.

Honoré Sayi : de l'argent sur le fleuve

On aurait tort de penser qu'un ministère comme celui



(re)confié à Honoré Sayi manquerait de quoi créer de la richesse. L'économie fluviale peut trouver dans l'activité des voies navigables et de la pêche d'indis-

pensables ressorts de croissance. Le problème réside dans la qualité de la flotte qui exploite les voies d'eau, elles-mêmes exposées au manque d'entretien. Il n'empêche qu'au long de l'année, le trafic marchandise sur le fleuve Congo et ses affluents reste intense. Améliorer les conditions de navigation en investissant dans les moyens de transport fluvial appropriés peut faire gagner de l'argent à l'État, aux opérateurs privés et au petit commerçant. Difficile de revivre l'expérience de Chantier de construction navale dans les années 1970-1980 avec ses bateaux haut de gamme. Pourtant il y a suffisamment d'argent drainé par les eaux sur nos voies navigables. Alors, oui, investissons dans le fleuve !

Rigobert Maboundou : l'essentiel du progrès

Avons-nous les moyens de rivaliser avec les pays développés chez qui l'innovation technologique de-



meure un des moteurs de la croissance ? En mettons-nous assez dans la recherche scientifique pour en tirer la contrepartie attendue ? Ces questions ne sont pas posées pour alimenter le pessimisme autour du génie congolais. Non. Elles répondent à l'impératif de rentabiliser les expériences accumulées depuis des années grâce à la mobilisation des ressources financières et des acteurs voués corps et âmes à maintenir allumée la flamme du succès accompli dans des domaines-clés du progrès. On ne peut les citer toutes mais les structures comme l'Institut national de recherche forestière et le Centre de recherche sur la durabilité et la productivité des plantations industrielles jouent un rôle de premier plan aux côtés d'autres entités privées reconnues. Successivement ministre de l'Agriculture et de l'Elevage puis ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Rigobert Maboundou est revenu au gouvernement en 2025 après une éclipse de quelques années et de hauts postes auprès des Premiers ministres Clément Mouamba et Anatole Collinet Makosso. Il hérite désormais du ministère sur lequel le Congo fonde l'espoir de bâtir son développement.

Marie-France Hélène Lydie Pongault : le cœur sur la main



L'actuelle ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a quitté le département de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. Le front culturel, elle y avait mis du sien à travers une série d'initiatives ayant contribué à la visibilité du Congo à l'extérieur quand elle assumait les fonctions de conseillère culturelle du président de la République. Nommée ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Hélène Lydie Pongault se destine à être le témoin privilégié de l'assistance dont les familles en détresse ont en urgence besoin quand les contrevents de la nature et d'autres désastres agissent sans crier gare. Une mission pour laquelle le/la dépositaire doit avoir constamment le cœur sur la main.

Stev Simplicie Onanga : la ressource vitale

L'or noir, ressource qui permet au Congo d'assurer l'essentiel de ses besoins de fonctionnement, est tombé entre les mains de Stev Simplicie Onanga. Cadre « maison », peut-on dire, il promet d'être à l'écoute de



ses collaborateurs et d'accorder une attention particulière à l'expertise nationale en veillant à ce que l'État profite mieux de ses investissements dans le secteur des hydrocarbures. Le projet de l'oléoduc Pointe-Noire/Brazzaville verra-t-il le jour avec lui ? Ce sera un couronnement ! Mais un autre défi qui guette le nouveau ministre des Hydrocarbures est l'approvisionnement régulier des villes congolaises en produits pétroliers. Cette équation-là, n'en doutons pas, affecte les Congolais au même titre que celle concernant la distribution de l'eau et de l'électricité.

Urbain Fiacre Opo : gains et souveraineté

La terre donne beaucoup à ceux qui savent la présen-



ver. À partir des richesses de son sous-sol, le Congo qui mise sur la diversification de son économie peut gagner de l'exploitation de ses minerais et métaux précieux en tenant compte des impératifs qu'impose cette activité. Parmi lesquelles figurent les risques environnementaux. Ces derniers temps, les « terres rares » sont au cœur des convoitises conflictuelles qui mettent à l'épreuve la souveraineté des États. Urbain Fiacre Opo en sait davantage dans cet aéroport où il a longtemps travaillé. « Servir la nation », telle est la substance du mot qu'il a prononcé le jour de sa prise de fonction. Il veillera à coup sûr qu'il en soit ainsi, et ses compatriotes en tireront les meilleurs enseignements s'il tient parole.

Michel Djombo : on y est !

Chaque nouveau pas franchi dans la vie est peut-être rendu possible quand se produit un déclic. Michel Djombo était à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, dans le sillage de la campagne relative à l'élection présidentielle de mars dernier. Le 1er mars, à la tête d'une forte délégation d'UniCongo, il portait



le message du patronat congolais au candidat Denis Sassou N'Gusso. Entre les deux parties, les échanges furent courtois tout autant que fructueux. L'entrepreneur et ses collègues portèrent un plaidoyer en faveur du privé national à qui l'État confierait moins d'opportunités que celles accordées à l'opérateur étranger ; le président-candidat quand à lui rappelait avec force l'exigence de performance comme le critère indéniable de l'attribution des marchés publics. Ça y est donc ! ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la promotion du secteur privé, Michel Djombo porte la charge qui lui convient.

À suivre...

ENI CONGO

Échanges autour de la lutte contre la pollution des hydrocarbures

La deuxième édition du colloque anti-pollution initié par Eni Congo s'est tenue le 24 avril, dans la salle de conférence du Conseil congolais des chargeurs à Pointe-Noire. L'événement a également enregistré la participation des représentants de l'OSRL (Oil Spill Response Limited), la plus grande organisation mondiale spécialisée dans la réponse aux incidents liés aux hydrocarbures.



Placée sous le thème « Parlons-en au Mbongui », cette rencontre a réuni des représentants des administrations publiques et privées, des sociétés pétrolières ainsi que des experts, tous engagés dans la protection de la vie humaine et de l'environnement.

Prenant la parole, Andrea BARBERI, Directeur Général d'Eni Congo, a rappelé les enjeux majeurs du secteur : « Dans le secteur pétrolier, nous sommes au cœur d'enjeux majeurs. Nos activités soutiennent le développement économique, l'énergie et la mobilité, mais elles comportent également des risques qui exigent rigueur, vigilance et engagement. La prévention et la gestion des pollutions ne sont pas simplement des obligations réglementaires, mais de véritables impératifs éthiques, techniques et sociétaux. »

Il a également souligné la portée de cette initiative : « Aujourd'hui, cette salle du CCC incarne ce Mbongui. Elle devient un espace privilégié de réflexion et d'échanges, offrant une occasion précieuse de partager nos expériences, d'harmoniser nos pratiques et de renforcer la coordination entre les acteurs publics, privés et communautaires en matière de préservation de l'environnement ».

Saluant l'initiative, Sylvestre Lempoua, Secré-

taire général du Département de Pointe-Noire, a exhorté l'ensemble des parties prenantes à s'impliquer davantage : « La protection des océans et des eaux continentales nous concerne tous. Engageons-nous et fédérons nos énergies pour les préserver. »

Représentée par Madame Marie Goarin, l'OSRL a présenté son organisation ainsi que ses interventions à travers le monde en cas de déversement d'hydrocarbures en mer. Dotée d'une forte capacité opérationnelle, l'OSRL fournit une expertise technique de haut niveau et garantit des interventions efficaces et coordonnées. Son intervention, enrichie de cas pratiques et de projections vidéo, notamment celui de l'exercice en haute mer réalisé par Eni Congo en collaboration avec l'OSRL, a mis en lumière le rôle stratégique de cette organisation dans le dispositif international de réponse aux pollutions marines.

Au terme des échanges, les participants ont souligné que la lutte contre la pollution, notamment marine, ne peut être efficace que si elle est anticipée, coordonnée et collective. La prévention est apparue comme un investissement stratégique pour la protection de l'environnement, de l'économie et des populations. Ils ont également insisté sur le rôle déterminant de la réactivité et de la coordination en situation

d'urgence, ainsi que sur la nécessité de renforcer la formation, les exercices pratiques et le partage d'expériences. La collaboration entre l'État, les opérateurs pétroliers, les partenaires techniques et la société civile constitue, selon eux, le socle d'une réponse crédible et efficace.

Avant la clôture du colloque, les étudiants participants ont visité les équipements anti-pollution d'Eni Congo exposés pour l'occasion à la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Parallèlement, les acteurs publics et privés, les opérateurs industriels ainsi que la société civile ont pris part à un atelier pratique sur la gestion d'un déversement en mer. Ces séquences ont démontré que la gestion des incidents de pollution repose sur une préparation rigoureuse, fondée sur des exercices réguliers, des équipements adaptés et des équipes formées et mobilisées.

Les participants ont enfin reconnu que plusieurs défis restent à relever, notamment la poursuite d'exercices conjoints, le maintien d'un dialogue ouvert et transparent entre toutes les parties prenantes, ainsi que la promotion d'un développement responsable, respectueux de l'environnement et conforme aux meilleures normes internationales en matière de HSE.

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Les étudiantes sensibilisées aux enjeux des marchés publics

La Direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP) a organisé, le 15 mai à Kintélé, avec l'appui financier du programme Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir), un atelier spécial pour sensibiliser les femmes et étudiantes de l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso (UDSN) aux opportunités des marchés publics.



Les étudiantes posant en groupe avec les organisateurs/Adiac

L'atelier s'est tenu sur le thème « Femmes et marchés publics : identifier les opportunités, bâtir les carrières et oser agir ». Il a réuni des femmes entrepreneurs, des étudiantes inscrites dans différents parcours académiques liés à l'UDSN, des porteuses de projets, des responsables d'entreprise, des organisations féminines et expertes des marchés publics.

La rencontre avait pour objectif de sensibiliser cette catégorie de femmes au rôle et au fonctionnement du système des marchés publics et de leur faire connaître les opportunités économiques offertes par la commande publique.

Il s'est agi surtout de leur présenter les métiers liés à ce domaine, mais aussi les perspectives qu'offrent les marchés publics. L'objectif étant de

pousser et/ou encourager ces étudiantes à s'intéresser au domaine des marchés publics, au besoin, à l'embrasser comme carrière professionnelle.

L'initiative permettra de renforcer l'implication des femmes dans le secteur des marchés publics, de promouvoir leur autonomisation économique et d'encourager leur participation active aux opportunités offertes par la commande publique.

À travers cette initiative, la DGCMP et l'UDSN entendent promouvoir une meilleure inclusion économique des femmes, contribuer à la construction d'un environnement plus favorable au leadership féminin, afin de les rendre plus compétitives sur le marché comme le sont les autres femmes sous d'autres cieux. Après Brazzaville, le même atelier sera or-

ganisé à Pointe-Noire dans les prochains jours.

Lancé en mars 2024, le Pagir est considéré comme un outil censé guider le Congo vers une meilleure gouvernance des finances publiques. Sa mise en œuvre devrait rendre plus efficace la mobilisation des recettes fiscales et douanières, la budgétisation axée sur la performance, la transparence, l'efficacité des marchés publics, les dépenses publiques et la gestion des incidences budgétaires.

Le Pagir accompagne le gouvernement dans la modernisation des finances publiques, en mettant un accent particulier sur la réforme du système de la commande publique afin d'en faire un levier d'efficacité, de transparence et de développement économique.

Firmin Oyé

ÉDUCATION

Un colloque évoque la nécessité d'instaurer des pôles santé dans des écoles

La première édition du colloque sur la santé en milieu scolaire s'est tenue le 16 mai, à Brazzaville, sur le thème « Importance et impact d'un pôle santé à l'école ». Émanation du projet Tepco, ce colloque a été une initiative de l'Association de santé en milieu scolaire (ASMS). À l'issue des travaux, les participants ont fortement sollicité du pragmatisme dans l'exécution de cette initiative à travers différentes recommandations.



Des participants au colloque/Adiac

Plusieurs experts et spécialistes, issus de structures publiques et privées, ont exposé la nécessité d'ériger des centres de santé dans l'enceinte ou aux environs immédiats des établissements scolaires. Selon eux, l'objectif est de faire des écoles des promotrices des pôles santé, afin de garantir le bien-être des élèves et du personnel.

Pour relever ce défi qui s'impose à la société congolaise, les participants ont plaidé pour une implication active de l'ensemble des parties prenantes. S'appuyant sur les textes réglementaires qui encadrent la création des écoles, ils ont officiellement demandé aux pouvoirs publics d'accélérer leur suivi et leur mise en œuvre. Les discussions ont également mis en avant l'importance des nou-

velles technologies dans l'accompagnement et le déploiement de plateformes capables de gérer les données sanitaires, tout en facilitant la prise en charge médicale. À ce titre, les responsables de la structure Élite Network ont présenté les opportunités offertes par le numérique pour transformer les écoles en vecteurs de promotion sanitaire.

La question de la digitalisation du suivi sanitaire des élèves et de l'optimisation des données a ainsi réuni autour d'une même table les responsables du système éducatif, les acteurs de la santé, ainsi que des représentants d'organisations nationales et internationales.

Un relais essentiel entre l'école et la famille

L'un des panélistes, le député de Makélékélé 3, Alban Kaky, qui était parrain de l'événement, a souligné les difficultés qu'éprouvent parfois les parents à échanger avec

leurs enfants sur leur état de santé en raison de leurs multiples occupations. « Étant donné qu'ils passent plus de temps à l'école, il est mieux de s'appuyer sur la santé en milieu scolaire pour détecter certaines pathologies dont souffrent les enfants », a-t-il expliqué.

La présidente de l'ASMS, Leila Samou, a rappelé la genèse et l'ambition de cette rencontre. « Au départ, nous avons observé le problème que cause l'absence des pôles santé en milieu scolaire. L'objectif du colloque consistait à porter haut et vulgariser cette initiative. C'est une bataille que l'Etat et les organismes internationaux mènent au quotidien et nous nous affichons comme des partenaires techniques. Que tous les acteurs comprennent que la santé en milieu scolaire est capitale », a conclu la jeune congolaise.

Rude Ngoma

DROITS DE L'ENFANT

L'Unicef et la CNDH signent un plan d'action conjoint

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et la Commission nationale pour les droits de l'homme (CNDH) ont signé, le 13 mai à Brazzaville, un plan d'action conjoint relatif à la protection et la promotion des droits de l'enfant, pour la période 2026-2031. L'Unicef était représenté par Mariavittoria Ballotta et la CNDH par son président, Casimir Ndomba.

Selon le président de la CNDH, Casimir Ndomba, le partenariat, fondé sur les valeurs communes de dignité, de justice et de protection des droits humains, est le socle sur lequel cette institution et l'Unicef entreprendront des actions concrètes, pendant la période précitée, pour le bien-être et la protection des enfants en République du Congo.

Car, a-t-il poursuivi, en dépit des avancées législatives notables enregistrées au Congo avec la promulgation de la loi portant protection de l'enfant, la mise en œuvre effective des droits de



Mariavittoria Ballotta et Casimir Ndomba présentant les parapheurs à l'assistance/Adiac

l'enfant reste encore entravée par plusieurs facteurs structurels, notamment la persistance des violences basées sur le genre à l'encontre des enfants ; le travail des enfants en zones rurales et urbaines ; l'accès limité à une éducation et des services de santé de qualité pour les couches vulnérables, particulièrement les autochtones.

« Ces tristes réalités exigent de nous une réponse à la fois coordonnée et ambitieuse. Coordonnée, parce que menée par nos deux organisations dont la détermination et l'engagement à protéger les droits de l'enfant sont manifestes. Ambitieuse, parce que la situation parfois dramatique des enfants le commande. Le plan d'action que nous venons de signer ce jour, aux fins de parvenir à l'amélioration de la qualité de vie de nos enfants, constitue un début de réponse aux défis annoncés ci-haut », a indiqué Casimir Ndomba.

Il a renchéri qu'il est question de garantir que chaque enfant, autochtone ou bantou, vivant avec ou sans handicap, vivant en ville ou en zone rurale, puisse grandir dans la dignité et la sécurité tout en bénéficiant d'opportunités réelles d'éducation, de protection et d'épanouissement. « Les enfants et les jeunes ne seront pas de simples bénéficiaires : ils seront de véritables acteurs du changement, porteurs de messages auprès des pairs, notamment à travers les clubs scolaires, le parlement des enfants et la plateforme U-Report. Chaque action de terrain sera documentée, évaluée et ajustée, afin que nos efforts soient non seulement visibles, mais véritablement durables », a-t-il conclu.

De son côté, la Représentante de l'Unicef au Congo, Mariavittoria Ballotta, a indiqué qu'au regard du nombre d'enfants dans le pays, près de 47% de la population, la protection et la promotion de leurs droits constituent ainsi un gage sûr du développement. Car, a-t-elle expliqué, cette réalité montre que l'avenir du Congo dépend en grande partie de la protection et de la promotion des droits des enfants, véritables ressources humaines de demain. L'Unicef, a-t-elle ajouté, réaffirme son engagement auprès de la République du Congo dans le cadre de la protection et de la promotion des droits de l'enfant.

Roger Ngombé



Banque
Congolaise de
l'Habitat

TERMES DE REFERENCES (TDR) RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION ISO 27001 ET PCI-DSS

1. Contexte et justification

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Société Anonyme au capital social de 30,3M avec Conseil d'Administration, dont le Siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744, a été créée en novembre 2007 suivant l'arrêté N°982/MEFB-CAB du 09 mai 2008 et ouvert au public en septembre 2008.

Dans l'intérêt de structurer sa sécurité dans son ensemble, en renforçant particulièrement la confiance, la réputation, la conformité réglementaire, l'amélioration continue ainsi que les exigences techniques en matière d'infrastructure monétaire, la BCH envisage de lancer un processus de mise en conformité et l'obtention des certifications selon les normes internationales ISO 27001 (Système de Management de la Sécurité de l'Information - SMSI) et PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard).

Cette nécessité stratégique devrait permettre à la BCH de s'aligner sur les standards internationaux et de renforcer sa gouvernance globale de l'information et la sécurité spécifique des transactions monétaires.

La mise en œuvre de ces normes nécessite une approche structurée impliquant des changements organisationnels, techniques et documentaires. Pour garantir la réussite de ce projet stratégique, la Banque souhaite recruter un cabinet spécialisé chargé de l'accompagner dans la préparation et l'obtention des certifications liées ces deux normes.

2. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est d'accompagner la Banque dans la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conforme à la norme ISO 27001 et dans la mise en conformité de ses infrastructures et processus aux exigences de la norme PCI-DSS, en vue de l'obtention des certifications correspondantes.

3. Objectifs spécifiques

La mission du cabinet devra permettre notamment de :

- Réaliser un diagnostic complet de l'existant ;
- Identifier les écarts entre les pratiques actuelles de la Banque et les exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS ;
- Élaborer une feuille de route détaillée pour la mise en conformité ;
- Mettre en place un Système de Management de la Sécurité de l'Information ;
- Élaborer et formaliser l'ensemble de la documentation exigée par les normes ;
- Renforcer les dispositifs de gestion des risques liés à la sécurité de l'information ;
- Former et sensibiliser les collaborateurs de la Banque ;
- Réaliser des audits internes de conformité ;
- Préparer la Banque aux audits de certification.

4. Portée de la mission

La mission couvrira l'ensemble des activités, processus et infrastructures entrant dans le périmètre de certification défini par la Banque.

Elle inclura notamment :

- Les systèmes d'information ;
- Les infrastructures informatiques ;
- Les processus métiers critiques ;
- Les systèmes de traitement des transactions par cartes ;
- Les dispositifs de sécurité logique et physique ;

• Les procédures opérationnelles et organisationnelles.

5. Description détaillée des prestations

Le cabinet retenu devra réaliser les activités suivantes :

5.1. Diagnostic initial (Gap Analysis)

Le cabinet procédera à une analyse approfondie de la situation actuelle de la Banque afin d'identifier les écarts par rapport aux exigences des normes ISO 27001 et PCI-DSS.

Cette phase inclura :

- l'analyse documentaire ;
- les entretiens avec les responsables métiers et informatiques ;
- l'évaluation des dispositifs de sécurité existants.

Un rapport de diagnostic détaillé devra être produit.

5.2. Mise en place du SMSI

Le cabinet assistera la Banque dans la conception et la mise en œuvre du SMSI comprenant notamment :

- la validation / recadrage du périmètre du SMSI ;
- l'identification des actifs informationnels ;
- l'analyse et le traitement des risques ;
- la définition des politiques et procédures de sécurité.

5.3. Mise en conformité PCI-DSS

Le cabinet accompagnera la Banque dans :

- l'identification du périmètre des données cartes ;
- l'analyse des flux de données ;
- la sécurisation des systèmes manipulant les données cartes ;
- la mise en œuvre des contrôles requis par PCI-DSS.

5.4. Élaboration de la documentation

Le cabinet devra accompagner la Banque dans l'élaboration des documents suivants :

- Politique de sécurité de l'information ;
- Politique de gestion des accès ;
- Procédures de gestion des incidents ;
- Plan de continuité d'activité ;
- Plan de reprise informatique ;
- Politique de gestion des risques ;
- Procédures de gestion des actifs.

5.5. Formation et sensibilisation

Le cabinet devra organiser des sessions de formation et de sensibilisation à destination :

- du comité de pilotage ;
- des équipes informatiques ;
- des responsables métiers ;
- de l'ensemble du personnel.

5.6. Audits internes

Le cabinet réalisera des audits internes de conformité afin de :

- S'assurer de la mise en œuvre des exigences ;
- identifier les non-conformités ;
- proposer des actions correctives.

5.7. Préparation à la certification

Le cabinet assistera la Banque dans :

- la préparation à l'audit de certification ;
- l'organisation d'un pré-audit ;
- l'accompagnement lors de l'audit officiel.

6. Livrables attendus

Les livrables attendus dans le cadre de cette mission incluent notamment :

- Rapport de diagnostic initial ;
- Plan de mise en conformité ;
- Politique de sécurité de l'information ;
- Cartographie des actifs informationnels ;

- Registre des risques ;
- Documentation complète du SMSI ;
- Rapports d'audits internes ;
- Plan d'actions correctives ;
- Rapport de préparation à la certification.

7. Organisation et gouvernance du projet

La mission sera pilotée par un Comité de pilotage mis en place par la Direction Générale de la Banque.

Ce comité aura pour rôle :

- de valider les orientations stratégiques du projet ;
- de suivre l'avancement des travaux ;
- de faciliter la mobilisation des ressources internes ;
- de valider les livrables produits par le cabinet.

8. Profil du cabinet recherché

Le cabinet devra justifier :

- d'une expérience significative dans l'accompagnement à la certification ISO 27001 ;
- d'une expertise dans la mise en conformité PCI-DSS ;
- d'interventions similaires réalisées dans des institutions financières ;
- de la disponibilité d'experts certifiés (ISO 27001 Lead Implementer, Lead Auditor, PCI-DSS Specialist).
- Le cabinet devra également présenter une équipe composée notamment :
 - d'un chef de mission ;
 - d'experts en sécurité des systèmes d'information ;
 - de spécialistes en conformité PCI-DSS.

9. Durée de la mission

La durée estimative de la mission est comprise entre neuf (9) et douze (12) mois, selon l'état de maturité de la Banque et l'étendue du périmètre de certification.

10. Calendrier de Sélection :

Date/Livrables attendus

Le 06 mai 2026 / Publication des TDR

Le 22 mai 2026 / Limite de réception des offres

Du 29 au 03 juin 2026 / Dépouillement et notification du cabinet attributaire puis information aux cabinets non retenus

Le 10 juin 2026 / Démarrage des travaux

11. Modalités de soumission des offres

Les cabinets intéressés devront soumettre :

1. Une offre technique comprenant :

- la compréhension de la mission ;
- la méthodologie proposée ;
- le planning d'exécution ;
- la composition de l'équipe accompagnée de leur curriculum vitae ;
- les références dans les missions similaires.

2. Une offre financière détaillée.

12. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- expérience du cabinet ;
- pertinence de la méthodologie proposée ;
- qualification des experts ;
- références dans le secteur bancaire ;
- coût de la prestation.

13. Confidentialité

Le cabinet retenu devra respecter strictement les obligations de confidentialité relatives aux informations, données et documents auxquels il aura accès dans le cadre de la mission.

MŒURS

Publicité à tout va dans les marchés de Brazzaville

À Brazzaville, une race de nouveaux opérateurs est née et elle met le feu à tout pour se faire distinguer. Regardons !

Dans les marchés et aux coins des rues de la capitale congolaise sont installés des haut-parleurs rivalisant d'ardeur sur la promotion de divers produits proposés à la vente. Cible principale de la trouvaille, le client en quête d'une taie d'oreiller, d'un drap de lit bon prix, et surtout le patient cherchant

sa guérison. On a affaire aux apôtres de la résurrection et aux charlatans de la guérison miracle.

Mais là où l'agressivité de la réclame franchit toutes les limites est ce message adressé crûment aux hommes « impotents » au sens viril du terme : « Messieurs, de quelque âge que vous soyez,

venez à nous, n'hésitez pas, venez, nous avons des potions naturelles pour vous rendre « plus long », « plus gros », « plus fort » « imbattable » et « increvable ». Le disque tourne à plein régime dans l'indifférence quasi générale. Est-ce à dire que le mode opératoire est pour autant approuvé ? On peut en douter.

Ces messages délivrés à voix haute en nos langues nationales (lingala et kituba) sur mégaphone et sur baffle sont d'une telle indécence que la question se pose de savoir si chez nous les mœurs valent encore quelque chose, si les pouvoirs publics décentralisés ont jeté l'éponge et cessé de commander, si une quelconque régulation de la publicité protégeant des abus et des arnaques est encore possible. Vite, que l'on nous dise si un arrêté ministériel, une circulaire



municipale ou quelque chose de ce genre règlemente cet excès de vulgarité sur la place publique, et si cette publicité est facturée pour abonder la caisse de l'État.

Les Dépêches de Brazzaville

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Le Dr Hajiri Mouna parle d'une similitude entre les législations tunisienne et congolaise

Invitée d'honneur des associations Solidarité féminine (SF) et Ebène femme et développement (EFD) lors de la conférence-débat organisée le 9 mai à Brazzaville sur thème « L'impact du numérique dans la construction identitaire féminine », le docteur en intelligence économique et consultant en gouvernance institutionnelle et management des organisations, la Tunisienne Hajiri Mouna, a apprécié le cadre juridique congolais qui est similaire à celui de son pays.



Le Dr Hajiri Mouna à droite du Pr Brice Arsène Mankou posant avec les organisatrices/Adiac

Co-animée par le Pr Brice Arsène Mankou et le magistrat Viclaire Fred Murphy Semo Miekountima, la causerie-débat a mis en haleine les participantes. Se félicitant de la qualité des exposés, le Dr Hajiri Mouna n'a pas caché sa satisfaction. Selon elle, ce qui se passe en Tunisie actuellement n'est pas trop différent de la réalité congolaise. C'est pratiquement la même chose partout sur le continent africain où il y a le côté positif et le côté négatif.

« Je suis vraiment heureuse d'avoir appris des points en commun. En Tunisie, nous avons un cadre législatif sur la cybercriminalité et une loi aussi sur la protection des données à caractère personnel. Mais avec une anecdote, nous avons vu l'apparition d'une autre loi : filmer en plein public devient interdit. On ne peut pas filmer en plein public... Et c'est malheureux, lorsqu'il y a des accidents avec des morts, certaines personnes commencent à filmer. Ce qui n'est pas bien », a-t-elle déploré.

Une réalité qui n'est pas loin du Congo où au lieu de secourir les

victimes des incendies ou des accidents, des gens se mettent à filmer pour diffuser les images sur les réseaux sociaux. Heureusement que cela est désormais proscrit en Tunisie.

Coordonnatrice stratégique et scientifique de l'Observatoire africain de l'inclusion féminine dans les institutions et les Etats (OAIFIE), elle a également fait un pont entre l'identité numérique, l'intelligence économique et territoriale. « Ce qu'on peut dire de l'intelligence territoriale, c'est comment exploiter les ressources, les informations, le capital territorial pour promouvoir et faire le marketing territorial », a-t-elle expliqué.

Hajiri Mouna a appelé, par ailleurs, à l'importance de la présence féminine. Insistant sur la responsabilité de la gent féminine, elle a invité les femmes africaines à s'approprier pleinement l'air digital. « Nous devons développer une véritable intelligence territoriale, sensible au genre. Cela signifie créer des écosystèmes pour le mentorat, pour les formations. Nous avons beaucoup de cours

pour les ingénieurs, l'éthique, la bonne communication, la préservation des données à caractère personnel. J'ai fait, par exemple, appel à l'expérience de l'Union tunisienne de solidarité sociale pour monter des télécentres dans les lieux ruraux, parce qu'il n'y a pas l'égalité des chances pour les femmes rurales qui n'ont pas toutes l'accès à des smartphones », a-t-elle partagé. Parlant de l'OAIFIE, elle a rappelé que cette organisation panafricaine dispose de beaucoup de programmes, de mentorats, de formations pour toutes les femmes, qu'elles soient parlementaires, issues du secteur informel ou formel. Ces formations sont relatives à l'utilisation des outils numériques afin de les aider à s'introduire mieux au niveau digital. « Il faut vraiment penser avant de parler de tout ce qui est technologique, voir comment instaurer et faire un écosystème qui est déjà basé sur l'égalité des chances et l'accès pour tout le monde pour ce type de technologie », a concédé le Dr Hajiri Mouna.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ AÉRIENNE

L'atelier régional de Brazzaville s'achève sur une note d'engagement

Après cinq jours de travaux consacrés à la vulgarisation de la réglementation communautaire en matière de sécurité aérienne, l'atelier régional organisé à Brazzaville a officiellement pris fin le 15 mai. Les participants ont salué une rencontre qui aura permis de renforcer les capacités des acteurs du secteur et de consolider la dynamique d'harmonisation des normes au sein de l'espace Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Organisé conjointement par l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (Assa-AC) et l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), l'atelier a réuni experts, responsables des administrations aéronautiques, exploitants aériens ainsi que représentants des institutions communautaires autour des enjeux liés à la sécurité et à la conformité réglementaire dans le transport aérien.

Clôturant les travaux au nom du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, le directeur de cabinet, Julio Nganongo Osséré, s'est félicité des résultats obtenus au terme des échanges. Selon lui, les objectifs assignés à cette rencontre ont été atteints grâce à l'implication des participants et à la qualité des contributions enregistrées durant les différentes sessions. « La réglementation communautaire n'est plus seulement un ensemble de textes, mais un outil partagé au service de l'excellence de notre ciel », a-t-il déclaré. Il a souligné que cette initiative marque une étape importante dans le processus de mise en conformité du système national avec les standards internationaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Le représentant du ministère a également insisté sur la nécessité de traduire les acquis de l'atelier en actions concrètes sur le terrain. Il a exhorté les administrations, les opérateurs et les partenaires du secteur à poursuivre les efforts engagés afin de renforcer la sécurité et la sûreté du transport aérien dans la sous-région. Au nom des participants, Matsouma Galia a salué la qualité des échanges ainsi que la disponibilité des experts ayant animé les travaux. Elle a indiqué que les différentes communications ont permis de mieux comprendre les exigences communautaires et de renforcer l'appropriation des mécanismes réglementaires applicables dans l'espace Cémac. Pour les exploitants et les acteurs de l'industrie aéronautique, a-t-elle souligné, cet atelier constitue une avancée importante vers l'harmonisation des pratiques et la consolidation de la culture de sécurité aérienne dans la sous-région.

Même satisfaction du côté de l'Agence nationale de l'aviation civile. Intervenant à la clôture des travaux, Oyouba Auguy Marise a relevé que cette rencontre a contribué à améliorer la maîtrise des dispositions communautaires et à renforcer la coordination entre les différents acteurs du secteur aérien. Elle a salué, par ailleurs, l'expertise des formateurs de l'Assa-AC ainsi que l'implication des participants tout au long des travaux. Selon elle, cette initiative permettra à l'Anac de poursuivre plus efficacement les réformes engagées en faveur d'une aviation civile sûre, sécurisée et conforme aux standards internationaux.

Au terme des travaux, les participants ont réaffirmé leur engagement à accompagner la mise en œuvre effective des textes communautaires afin de contribuer au développement d'un transport aérien plus performant et mieux intégré en Afrique centrale.

Gloria imelda Lossele

FÉCOTAE

Un séminaire organise sur l'hygiène alimentaire des athlètes

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités fédéral, la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) a organisé, le 16 mai à Pointe-Noire, un séminaire au profit des athlètes et instructeurs de clubs. Après l'étape de Brazzaville, les dirigeants ont réitéré l'expérience de ce séminaire national de haut niveau consacré à l'hygiène de vie et à la nutrition des athlètes. L'événement, qui s'est déroulé en présence du président de la Fédération, a eu pour cadre le tout nouveau siège fédéral de la Fécotae dans la ville océane.

Placée sur le thème évocateur « Élite et performance », la rencontre nationale, spécifiquement destinée aux compétiteurs et aux encadreurs de Pointe-Noire, a permis de mettre en lumière le rôle crucial de l'hygiène alimentaire, de l'intégrité et de l'environnement global dans le parcours d'un sportif de haut niveau. Des notions de bonne conduite qui sont parfois ignorées par les athlètes eux-mêmes.

L'ambition affichée par la Fédération reste claire : pousser l'élite à franchir un palier technique et physique non seulement par l'intensité de l'entraînement, mais surtout par l'adoption d'une hygiène de vie responsable. Ce grand rendez-vous du donner et du recevoir s'inscrit directement dans le projet de développement et de professionnalisation de la discipline porté par le président de la Fécotae, Adel Rihan.

Intervenant en qualité d'animateur, le premier vice-président de la Fécotae, Me Brice Nzoala, a de nouveau partagé son expertise en soulignant que l'athlète est bien souvent le premier responsable de ses propres contre-performances. Il a déploré le manque de discipline chez certains spor-



tifs qui peinent à concilier la nutrition, le repos et les entraînements.

« Ce séminaire est une manière pour nous de chercher à combler le besoin d'augmenter le quota des athlètes performants. Les plus grandes limites que nous

avons constatées concernent souvent l'hygiène de vie de nos athlètes. Dormez environ huit heures par jour; buvez beaucoup d'eau et évitez de manger des aliments qui vous détruisent. À la place de deux bières quotidiennes, vous pouvez manger

Un participant recevant son certificat. Adiac sainement et à bas prix », a-t-il conseillé avec insistance aux participants ponténégrins.

Abondant dans le même sens, l'expert en diététique et co-animateur, Me Didier Pambet, a alerté l'assistance sur les dangers d'un entraînement intensif non

soutenu par un régime alimentaire régulier. Pour le formateur, il est impératif de compenser les dépenses énergétiques par un apport adéquat en vitamines et protéines après chaque séance, tout en régulant son rythme de travail. Il a résumé cette philosophie par sa règle d'or : « Il faut savoir quoi manger, quand manger et pourquoi manger », illustrant son propos par la présentation de modèles de programmes nutritionnels quotidiens.

L'initiative a été chaleureusement accueillie par les athlètes et dirigeants des différents clubs de Pointe-Noire. Ils ont grandement salué ces enseignements sur les questions de bonne conduite globale et de diététique, indispensables à la réussite de leur carrière.

À l'issue de cette journée d'échanges intenses, les participants ont été récompensés par la remise officielle des attestations. L'inauguration et l'occupation du nouveau siège fédéral combinées à la tenue de ce séminaire national confirment, une fois de plus, la dynamique de structuration et de modernisation du taekwondo congolais.

Rude Ngoma



AVIS D'APPEL D'OFFRES ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO (E²C) S.A.U F-AON-DQHSE-002-E²C-CGMP-26

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics du 08 avril 2026

2. La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement des fonds, afin de financer l'implémentation SMI/QHSE et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des équipements de protection individuelle et collective (EPI et EPC) / F-AON-DQHSE-002-E²C-CGMP-26 La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements de protection individuelle et collective (EPI et EPC) et Services connexes La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule Gestion des Marchés Publics d'Energie Electrique du Congo (E C) S.A.U sise au Boulevard Denis Sassou Nguesso, centre-ville en face de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC); et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Boulevard Denis Sassou Nguesso, centre-ville en face de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) de 09h à 14h

3. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC 5.1 Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement⁷ en espèces non remboursable de la somme de cent mille (100.000) FCFA. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 20 juin 2026 à 12 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée le 20 juin 2026 à 13 heures. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2026
La Personne Responsable des Marchés Publics,
Dieudonné OPELET OMEMA

TOURNOI DE GALA

La Dynamique pour le réveil du handball

Après Brazzaville, la Dynamique pour le réveil du handball congolais a posé ses valises à Pointe-Noire où a lancé officiellement, le 17 mai, le tournoi de gala avec pour mission de combler le manque de compétitions, qui fait énormément défaut aux clubs.



Une séquence d'un match /DR



La poursuite de la compétition à Brazzaville /DR

Le même cadre d'expression a été offert pour permettre aux équipes de la capitale économique de maintenir à leur tour la cohésion et, surtout, de permettre aux staffs techniques de jauger sans cesse leur niveau.

La première journée a donné les premiers éléments de la réussite de l'événement à

Pointe-Noire. Les équipes engagées ont joué leur partition en livrant des performances à la hauteur des attentes du public.

A Brazzaville, le tournoi s'est poursuivi le 17 mai pour le compte de la cinquième journée. Chez les messieurs, Lions sport a eu raison de Petro sport (35-27). Association sportive

Bonkouélé, le tout nouveau club, a dominé Avenir du Rail (27-23). Patronage a dominé Jeunesse sportive de Ouénzé (39-37).

Chez les dames, Asoc a pris le meilleur sur Asel (25-20) et lors de la dernière rencontre, la sélection des jeunes a eu raison de Lions club (36-33).

James Golden Eloué

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Fouemena Victoire Prendra.
Je desire désormais être appelée Prendra Victoire.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

OPPORTUNITÉ RARE À SAISIR

Parcelle à vendre avec Titre foncier
Superficie : 420 m²
Situation exceptionnelle : Quartier Mafouta-Massissia, en bordure de goudron, à deux pas des stations Total Energies et de la SNE.
Emplacement idéal pour habitation ou investissement commercial.
Prix : 40 000 000 FCFA
Contact : 06 631 00 27

EXPOSITION

Sophie Gillmaan présente son « Retour à Brazzaville »

Depuis le début de ce mois, Sophie Gillmann expose les souvenirs immortalisés à travers des photographies sur la ville de Brazzaville, ses curiosités et ses découvertes. Des fragments de textes gravés sur de petits papiers garnissent également cette exposition qui a lieu aux ateliers Sahn à Brazzaville. Le vernissage s'est déroulé le 30 avril dernier.



Sophie Gillmann exposant ses photos /Adiac

Partie du Congo à l'âge de 5 ans, Sophie Gillmann y est revenue en 2014. De nombreux souvenirs sont encore vivaces dans sa mémoire et elle les partage régulièrement par le biais des expositions qu'elle organise à Pointe-Noire et à Brazzaville.

« L'exposition sur mes souvenirs au Congo a pris plusieurs formes ces dernières années. De la résidence artistique, je suis passée à une exposition thématique avec les photos contemporaines que nous avons présentées après une installation de près de quatre jours. C'est un travail sensible et poétique avec près de cinq cents papiers contenant les souvenirs d'enfance accrochés au plafond par un fil », a confié la photographe. « Nous présentons aussi, à travers une œuvre d'art, un plan imaginaire du Congo où l'on admire, entre autres, l'Ecole de peinture de Poto-Poto, le fleuve Congo, la plage de Pointe-Noire », a ajouté Sophie Gillmann.

Le vernissage a été agrémenté par une improvisation-performance faite de danses, de lecture et de chants. Des moments de partage avec les artistes du Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte matève. Gilbert Mabilia, le joueur de gonfi, et Gloire MB, le guitariste, ont aussi égayé le public au vernissage.

Sophie Gillman est photographe. De ses voyages et autres périples dans le monde, elle a toujours immortalisé à travers des clichés ses souvenirs, ses rencontres et découvertes. Elle n'est pas à sa première exposition. Avec la poétesse Pauline Segalat, elle avait exposé sur le thème « Elle qui dansait hier de nous avoir vus danser -voyager au Congo Brazzaville », à l'hôtel Elais, en 2022. En 2025, elle a présenté « France-Congo, Congo-France, Mputu-Kongo, Kongo-Mputu », au Centre de ressources de Côte matève et dans plusieurs autres lieux de l'arrondissement 6, Ngoyo.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE



La famille Etou informe les parents, amis et connaissances du décès de leur fils, père et oncle Etou Ibrahim Mansour survenu le vendredi 15 mai 2026 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la rue kintélé bis n°3 sur l'avenue de l'Intendance.

L'inhumation aura lieu le 23 mai 2026 à Brazzaville.

CAN 2027

Les Diabes rouges désormais fixés

La Confédération africaine de football a procédé ce 19 mai au tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027. Les Diabes rouges du Congo savent désormais à quoi s'en tenir. Logé dans le groupe G, le Congo doit négocier les deux places qualificatives à la phase finale de la CAN avec le Cameroun, les Comores et la Namibie.

La campagne des qualifications commencera le 21 septembre prochain pour s'achever le 30 mars 2027. Les deux premières journées se dérouleront entre le 21 septembre et le 6 octobre. Les troisième et quatrième journées auront lieu du 9 au 17 novembre et les deux dernières se disputeront du 22 au 30 mars 2027. Les deux premiers de ce groupe seront qualifiés pour la phase finale de la CAN qui se jouera du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Avec une bonne dose d'organisation, le Congo pourra relever enfin le défi. Le Cameroun reste sans nul doute le favori du groupe. Et les Diabes rouges et les Lions Indomptables n'ont pas l'habitude de se rencontrer dans les éliminatoires de la CAN, la dernière fois remonte dans les éliminatoires de la CAN 1978. Le Cameroun l'avait emporté à l'aller 2-0 et le Congo signait sa revanche 4-0 au retour. Depuis, il n'y a aucune trace entre les deux sélections dans les éliminatoires de la CAN hormis les demi-finales de la CAN 1972 remportées par les Diabes rouges à Yaoundé 1-0.

Ce sera par ailleurs pour la première fois que le Congo affronte les Comores dans les éliminatoires CAN. La Namibie et le Congo se connaissent très bien. Et les deux dernières fois que les Diabes rouges ont joué la CAN, ils ont

affronté « The Brave Warriors ». Lors des éliminatoires de la CAN 2000, le Congo avait battu la Namibie en aller et retour (1-0 et 3-0) puis lors des éliminatoires de la CAN 2015, la Namibie avait battu le Congo 1-0 au match aller des préliminaires avant de s'incliner à Pointe-Noire 0-3. Mais depuis, la Namibie et les Comores ont évolué. The Brave Warriors ayant découvert la phase finale de la CAN en 1998, ont participé à la CAN 2008, 2019 et ont atteint leur meilleure performance en 2023 en atteignant les huitièmes de finale. Les dernières rencontres entre le Congo et la Namibie dans les éliminatoires de la Coupe du monde le démontrent. Les Comores ont joué deux fois la phase finale de la CAN en 2021 au cours de laquelle ils ont atteint les huitièmes de finale et en 2025 éliminés au premier tour.

Les Diabes rouges n'ont plus disputé une phase finale de la CAN depuis 2015, année au cours de laquelle ils avaient atteint les quarts de finale en Guinée équatoriale. Le onze national abordera cette campagne dans des circonstances très particulières à cause de la crise que traverse le football congolais.

Au niveau national, le championnat ne se joue plus depuis deux ans suite à la fermeture des stades. C'est un handicap pour les joueurs locaux. Il faut



Les Diabes rouges savent à quoi s'en tenir/Adiac

donc bâtir une ossature en s'appuyant sur les joueurs de la diaspora. Mais avec quel sélectionneur puisque l'identité du prochain n'est pas connue

La composition des groupes

Groupe A : Maroc, Gabon, Niger et Lesotho

Groupe B : Egypte, Angola, Malawi et Soudan du Sud

Groupe C : Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie et Somalie

Groupe D : Afrique du Sud, Guinée, Kenya et Erythrée

Groupe E : RD Congo, Guinée équatoriale, Sierra Leone et Zimbabwe

Groupe F : Burkina Faso, Bénin, Mauritanie et République centrafricaine

Groupe G : Cameroun, Comores, Namibie et Congo

Groupe H : Tunisie, Ouganda, Libye et Botswana

Groupe I : Algérie, Zambie, Togo et Burundi

Groupe J : Sénégal, Mozambique, Soudan et Ethiopie

Groupe K : Mali, Cap-Vert, Rwanda et Liberia

Groupe L : Nigeria, Madagascar, Tanzanie et Guinée-Bissau

James Golden Eloué

SMIB 2026

Dix athlètes congolais en formation au Kenya

La 21e édition du semi-marathon international de Brazzaville (Smib) se tiendra le 14 août prochain. Pour bien préparer l'événement, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), son sponsor officiel, a envoyé le 15 mai dix athlètes congolais à Eldoret, au Kenya, pour y suivre un stage pratique intensif.

Pour la énième fois, la SNPC, via sa fondation, finance la formation des marathoniens au Kenya, dans le cadre des actions de soutien à la jeunesse. Cette 21e édition du Smib a permis à dix athlètes, dont cinq garçons et cinq filles, d'être sélectionnés pour suivre un stage intensif de trois mois dans la localité d'Eldoret.

La délégation est accompagnée par des agents de la Fondation SNPC et ceux du département Communication de cette société, chargés du suivi et de l'encadrement des athlètes durant leur séjour.

Deux entraîneurs congolais font également partie du voyage, avec la responsabilité d'assurer la préparation technique et physique des sportifs dans des conditions optimales.

À travers cette initiative, la



Les dix athlètes congolais envoyés en stage pratique au Kenya/Adiac

SNPC réaffirme son plein engagement en faveur de la promotion du sport et de l'émergence des talents congolais dans la discipline.

A l'issue de cette préparation au Kenya, les athlètes congolais participeront à la course mythique prévue le 14 août prochain sur le boulevard Alfred-Raoul, à Brazzaville, un événement sportif très attendu. En finançant cette formation, l'objectif de la SNPC est de promouvoir l'excellence dans la discipline au Congo, afin que les athlètes congolais puissent occuper une place honorable dans le classement.

Rappelons que lors de la 20e édition tenue l'année dernière, l'événement avait mobilisé plus de 6 000 participants venus de vingt-trois pays africains.

Firmin Oyé